



**Procès-verbal de l'assemblée ordinaire des propriétaires
du lundi 26 avril 2010 à 20h00
à la salle communale de Malleray**

Président : M. René Leuenberger
Secrétaire : Mme Nathalie Griggio Weibel

M. René Leuenberger, président, salue cordialement les personnes présentes à cette 13^{ème} assemblée ordinaire des propriétaires. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée. Il est donc accepté comme suit :

Ordre du jour

1. Salutations
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2009
4. Finances / approbation des comptes 2009
5. Démission d'un membre du comité
6. Admission d'un membre du comité
7. Rapport du président et du directeur technique
8. Divers et imprévus

1. SALUTATIONS

M. René Leuenberger ouvre la séance en constatant que celle-ci a été régulièrement convoquée par publication dans la Feuille officielle du Jura bernois no 15 du 14 avril 2010 et dans la Feuille officielle d'avis du district de Moutier no 13 du 14 avril 2010, par courrier du 7 avril 2010 aux propriétaires fonciers ainsi que conformément à l'article 9 des statuts adoptés lors de l'assemblée constitutive du syndicat du 10 décembre 1997. Le procès-verbal du 6 juillet 2009 ainsi que les comptes 2009 ont été mis à disposition dans les communes du périmètre AF ainsi que sur internet.

Il salue particulièrement M. Kurt Ryf des améliorations structurelles et de la production à Berne, la commission d'estimation, le comité, la presse représentée par Mme Mariette Niederhäuser (JDJ) et M. Maxime Chappuis de l'Office des ponts et chaussées du canton de Berne. Sont excusés : Mme Floriane Luder-Domenjoz, M. Pierre-Yves Salamin, Mme Pierrette Léchet, M. André Röthenbühler, Mme Ilda Jakob, M. Claude Friedli, Mme et M. Agnès et Hernrich Muhlbacher et le Syndicat SETE de Loveresse.

2. NOMINATION DES SCRUTATEURS

MM. Jean Chapatte et Marc-Henri Knuchel sont nommés scrutateurs.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 6 JUILLET 2009

Comme convenu lors de l'assemblée des propriétaires du 16 avril 2000, il est renoncé à donner lecture du procès-verbal de la dernière assemblée. Les propriétaires ont été informés sur la convocation de la possibilité de le consulter auprès des communes de Bévillard, Loveresse, Malleray et Pontenet ainsi que sur internet www.malleray.ch/SAFICV.

L'assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal du 6 juillet 2009.

4. FINANCES / APPROBATION DES COMPTES 2009

M. Charles-André Beuchat présente et commente en détail les comptes avec le rétroprojecteur. Chaque ayant-droit au vote dispose d'un exemplaire sur papier.

Au niveau du compte de fonctionnement (voir annexe), les charges se montent ainsi : rémunérations des estimateurs CHF 3'400.50, rémunérations du comité CHF 6'212.60, salaires CHF 12'500.00, assurances sociales CHF 1'157.55, frais d'administration CHF 1'133.40, frais de construction CHF 348.35, frais de planification, honoraires ingénieurs CHF 158'969.65, frais de déplacement CHF 291.50, impôts (taxe immobilière) CHF 12.90, frais de banques et taxes CCP CHF 82.34 et l'attribution au fond d'entretien CHF 10'000.00. Les revenus sont répartis comme suit : intérêts actifs CHF 74'895.95, autres produits CHF 100.00, loyers et fermages CHF 1'420.00, contributions des propriétaires CHF 33'404.50, contributions des communes CHF 77'750.00, subventions CHF 397'150.00. Le solde pour balance se monte à CHF 390'611.66 contre CHF 158'245.15 en 2008. Au bilan (voir annexe), la fortune du syndicat se divise en avoir sur CCP pour CHF 1'128'982.46 répartis sur 4 comptes, CHF 6'899.30 sur comptes bancaires, CHF 4'369.05 de débiteurs divers, CHF 24'123.35 de débiteurs AFC, CHF 7'017.10 d'avoirs sur contributions des propriétaires. Les placements se montent à CHF 3'089'223.50 répartis entre les banques BCBE, Raiffeisen, Valiant (Clientis) et PostFinance. Le patrimoine financier s'élève à CHF 4'960'614.76 contre CHF 4'561'975.35 en 2008. Les passifs s'élèvent en créanciers divers à CHF 554.85 et le compte provision à CHF 4'881'684.66. Pour la 8^{ème} fois une somme de CHF 10'000.00 est attribuée au fonds d'entretien et se monte donc à CHF 78'375.25.

M. Charles-André Beuchat donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, M. Jean-Claude Gilliéron et Mme Nicole Bangerter du 21 avril 2010, propose de les accepter et de lui en donner décharge. *L'assemblée accepte à l'unanimité les comptes tels que présentés et en décharge le caissier.*

5. DEMISSION D'UN MEMBRE DU COMITE

M. Frédy Grosjean de Loveresse a démissionné comme membre du comité au 31.12.2009. Il a débuté son activité au sein du comité lors de sa constitution en décembre 1997. Le président remercie M. Grosjean pour son travail et lui souhaite une bonne retraite et santé.

L'assemblée accepte à l'unanimité la démission de M. Frédy Grosjean.

6. ADMISSION D'UN MEMBRE DU COMITE

La commune de Loveresse propose M. Aimé Gigon, conseiller communal pour remplacer M. Frédy Grosjean.

L'assemblée accepte à l'unanimité la nomination de M. Aimé Gigon.

7. RAPPORTS

A) DU PRÉSIDENT

M. René Leuenberger indique que le syndicat s'est réuni à la fréquence suivante depuis la dernière assemblée des propriétaires du 6 juillet 2009 : 6x en séances de bureau, 5x en séances de comité. Au niveau de l'administration et des finances, notre syndicat a notamment planifier des séances de bureau et de comité, recherché les placements les plus élevés dans les banques, enregistré plusieurs mutations intervenues au sein du périmètre et inscrites au Registre foncier (achats et ventes), organisé des séances de conciliation. Au niveau des travaux techniques, notre comité a participé à la séance d'information N16 à Loveresse, organisé le dépôt public de nouvelle répartition et des

séances avec les communes, présenté le réseau écologique et attribué les travaux de la 3^{ème} étape de construction des chemins. Notre président relève que le point culminant pour l'année 2009 fut sans doute la prise de possessions des nouvelles terres le 15 octobre 2009. Depuis cette date, les propriétaires doivent respecter les limites du nouvel état. Notre président comprend par rapport aux propriétaires qu'il s'agit d'un moment sensible à passer parce que la terre est leur gagne pain quotidien. Néanmoins, il faut garder à l'esprit que la direction, la direction technique, le comité et la commission d'estimation ont réparti 630 hectares, et que certains propriétaires ont seulement pensé à leur m². Les trois entités précitées méritent respect pour leur travail. Ces trois prochaines années, le comité va terminer la construction des chemins entre Loveresse et Bévillard. Notre président demande de la compréhension de la part des propriétaires qui seront consultés avant la construction de chaque nouvelle route, le cas échéant. Notre président relève avoir toujours été partisan de l'écoute, de l'analyse et de la décision. En guise de conclusion, notre président remercie toutes les instances qui travaillent avec le syndicat, le directeur technique des travaux, M. Jean-Daniel Wälti, M. Kurt Ryf du Service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance, la commission d'estimation par son président M. Jean-Daniel Wirz et le comité pour son engagement. Une mention spéciale à la secrétaire qui fournit toujours un grand travail pour suivre les mots techniques avec une très bonne rédaction. Enfin, les propriétaires sont remerciés pour leur compréhension car ils sont majoritaires à reconnaître le travail qui se fait à tous les niveaux.

B) DU DIRECTEUR TECHNIQUE

M. Jean-Daniel Wälti indique que depuis la dernière assemblée générale du 6 juillet 2009, les principaux travaux exécutés par la direction technique (ci-après DT), en plus de la gestion générale du projet avec le comité, ont été :

I. Généralités

- Prise de possession des nouvelles terres
- Troisième étape de construction des ouvrages
- Les travaux de coordination avec le projet de la N16
- Dossier du projet de mise en réseau écologique.

II. Prise de possession des nouvelles terres

Suite aux informations données lors de la dernière assemblée générale, la procédure de prise de possession des nouvelles terres a fait l'objet d'une demande au SASP qui, par voie de décision du 11 août 2009, publié dans la FOJB du 19 août 2009, annonçait l'envoi de possession dans le périmètre de l'amélioration foncière intégrale Centre-Vallée pour le 15 octobre 2009.

De mi-août à fin septembre 2009, la DT a procédé au piquetage du nouvel état selon les principes présentés lors de l'assemblée générale du 6 juillet 2009.

Le 15 octobre 2009, moment très important et certainement aussi très attendu de tous les membres et de tous les organes du syndicat d'amélioration foncière de Centre-Vallée, c'est les nouvelles parcelles qui commençaient d'être cultivées.

III. Troisième étape de construction des ouvrages

La fin des travaux d'étude et l'établissement des projets d'exécution des ouvrages de cette étape de construction ont conduit à la mise en soumission des travaux. Ce n'est pas moins de 13 entreprises qui se sont inscrites à la visite des lieux et quatre offres, dont 3 avec 2 entreprises en consortium, qui ont été remises dans le délai imparti.

En date du 15 septembre 2009, le comité a adjugé ces travaux de la 3^{ème} étape de construction des ouvrages au consortium d'entreprises Huguelet GC & Torti Frères SA pour un montant de CHF 4'230'000.00, offre économiquement la plus avantageuse et répondant à tous les critères d'adjudication.

Un dossier de demandes de subventionnement de ces travaux a été transmis au SASP et en date du 17 novembre 2009, une décision de l'OFAG octroyait une contribution de 21 % sur un coût total de 6 millions avec une première tranche à 2,5 millions. Le 2 décembre 2009, une décision identique était prise par le SASP ce qui fait un total de subventions de 42 % pour la réalisation de ces ouvrages.

Les 2 et 4 mars 2010, des séances de coordination ont été mises sur pied avec les quatre communes concernées afin de mettre au maximum à profit toutes les synergies possibles avec des travaux communaux.

L'ouverture de la première partie de ces travaux a eu lieu le 19 avril dernier.

IV. Coordination N16

La planification des travaux N16 dans la Vallée de Tavannes, n'engendre pas pour le moment des problèmes importants de coordination avec le périmètre de Centre-Vallée qui sera surtout concerné par le tronçon Court - Loveresse alors que pour l'instant c'est sur le tronçon Loveresse - Tavannes que les travaux se concentrent. Mais des travaux liés aux pistes de chantier principalement et à la construction de la jonction de Loveresse ont également touchés le périmètre Centre-Vallée et ont nécessité un suivi et une coordination avec les responsables du chantier de la N16.

V. Mise en réseau écologique

Le bureau Le Foyard a préparé ce dossier et la soumis à l'examen préalable auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire. Les communes concernées doivent également approuver ce dossier avec une mise en dépôt pour consultation.

VI. Suite des travaux

La suite des travaux de la DT peut se résumer ainsi:

- Finalisation du délicat dossier de la répartition des frais
- Détermination des valeurs passagères et des \pm values
- Suivi de la troisième étape de construction des ouvrages
- Elaboration du dossier de l'approbation de la nouvelle répartition définitive
- Travaux finaux

VII. Conclusions

Pour conclure, **M. Jean-Daniel Wälti** remercie le Président et tous les membres du comité ainsi que M. J.-D. Wirz, président de la commission d'estimation et tous les membres de la commission d'estimation pour l'excellente collaboration et la parfaite coordination des travaux. Ses remerciements vont également à M. Philippe Falot pour sa collaboration en matière de suivi environnemental ainsi qu'à M. Kurt Ryf, du service cantonal des améliorations structurelles et de la production pour l'ensemble de ses activités dans sa tâche d'autorité de surveillance.

7. DIVERS ET IMPREVUS

La parole n'est pas demandée.

Le président clôt cette 13^{ème} assemblée, remercie les personnes présentes et leur souhaite une bonne rentrée.

L'assemblée close à 20h35

La secrétaire

N. Griggio Weibel

Le Président :

R. Leuenberger